

COMPTE-RENDU

Conseil de proximité Aubiers

Mardi 10 octobre 2023, en extérieur sur la prairie des Aubiers



Étaient présents :

- Vincent Maurin, Maire adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Avec la participation des services de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole et des partenaires : Corinne Arens-Bertrand, Thibault Tatin (direction générale de l'aménagement, Bordeaux Métropole), Mathilde Lachenaud (direction du développement social et urbain, Ville de Bordeaux), Fanny Gabriel (mairie de quartier Bordeaux Maritime), Sabrina Villa (assistante de Vincent Maurin), Isabelle Burssens, Pauline Legardien (mission démocratie permanente, Ville de Bordeaux), Monsieur Salman (membre du conseil citoyen Aubiers Lac), Brice Marcel (SETEC), Sandie Diaz (agence Sabine Haristoy), Marco Rosato (agence Flint), Karine Lacoste, Vianney Marchal (Domofrance), Lynda Baylaucq, Maïa Ricadat (Aquitanis)
- 50 habitants

INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin remercie les participants et participantes pour leur présence. L'ordre du jour du conseil de proximité est le suivant :

- Présentation de l'avant-projet de la prairie et de la promenade piétonne
- Actualités des chantiers du programme de renouvellement urbain
- Point sur la propreté et le cadre de vie

PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET DE LA PRAIRIE ET DE LA PROMENADE PIETONNE

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain Aubiers Lac, tous les espaces publics sont repensés. Du parvis du groupe scolaire jusqu'aux équipements sportifs puis la ferme pédagogique, une connexion est-ouest est prévue pour relier le quartier aux équipements extérieurs. Une autre connexion nord/sud avec le lac et Ginko intègre le projet.

Actuellement, la prairie est occupée en partie par du stationnement sauvage. Il y a quelques bancs et tables de pique-nique.

En juin dernier, un atelier de concertation avec les habitants et habitantes des Aubiers a eu lieu. A terme, le projet a pour but :

- De créer de nouveaux équipements et d'offrir de nouveaux usages aux habitants et habitantes,
- De connecter ces équipements les uns avec les autres,
- De maintenir les cheminements libres et de garder le côté naturel du site.

La promenade piétonne qui sera créée le long de la prairie sera une barrière au stationnement sauvage.

Les arbres actuels seront conservés et de nouveaux arbres seront plantés. Des zones planes et en buttes seront aménagées.

Il y aura des jeux pour différentes tranches d'âges, des agrès sportifs, un street workout, des marquages au sol. Ces équipements seront accessibles à toutes et tous.

Les bancs et tables de pique-nique sont conservés, de nouveaux mobiliers seront implantés.

Les travaux débiteront courant 2024. En attendant, le projet est exposé à la maison du projet – 51 cours des Aubiers.



ACTUALITES DES CHANTIERS DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Le programme de renouvellement urbain est en phase opérationnelle :

- Le nouveau groupe scolaire sera livré au printemps 2024.
- La démolition du groupe scolaire actuel Jean Monnet et le réaménagement du terrain libéré pourront alors débuter.
- Les travaux du siège de la CPAM ont commencé cet été, cela permettra de ramener de l'activité et de l'animation dans le quartier avec environ 800 agents présents sur le site,
- De nouveaux logements sont en cours de construction avenue de Laroque pour une livraison en 2025, en même temps que la fin de l'ensemble des travaux de rénovation de Domofrance qui concernent les résidences des Aubiers et du Lac : des travaux effectués dans les logements, les locaux d'activités, sur les façades, dans les ascenseurs et les parties communes.
- Les travaux d'Aquitanis avec la démolition de la dalle débuteront fin 2024, Aquitanis a rencontré les locataires des box actuels. L'objectif est de répondre au mieux aux besoins de stationnement. Il n'y aura pas de nouveaux box mais une offre de stationnement réservée aux résidents.

POINT SUR LA PROPRETE ET LE CADRE DE VIE

Un dispositif est mis en place avec plusieurs partenaires : bailleurs, Bordeaux Métropole, Ville de Bordeaux, associations d'économie sociale et solidaire telles que la régie de quartier, forces de police... Un diagnostic a été réalisé et l'objectif est de rendre plus efficace le traitement de la propreté dans le quartier.

Les questions de domanialité sont importantes. De nombreux acteurs gèrent les différents espaces du quartier en termes de propreté, ce qui est très complexe.

Les incivilités déchets sont causées par certains habitants (jets de déchets par les fenêtres, occupation de la prairie les week-ends...) et par des personnes extérieures qui sont à l'origine de dépôts sauvages notamment des entreprises.

Pour répondre à ces difficultés, un plan d'action technique, social/éducatif et répressif sera mis en place. A terme, il n'y aura plus qu'un opérateur unique intervenant pour le nettoyage du quartier et le ramassage des déchets afin de faciliter les interventions. Dans l'attente, les fréquences de passage seront augmentées, telle que la collecte des encombrants qui sera faite une fois par semaine.

D'ici le mois de mai, une campagne de communication visuelle autour des incivilités déchets sera produite et diffusée dans le quartier. Des ateliers de sensibilisation seront animés dans les écoles primaires, les collèges et les lycées pour que les enfants puissent à leur tour sensibiliser leurs parents.

Afin de constater les dépôts sauvages, de nouveaux agents seront assermentés pour verbaliser les infractions.

De nombreuses autres actions sont prévues, elles sont détaillées à la maison du projet – 51 cours des Aubiers.

Monsieur Salman, membre du conseil citoyen, intervient et évoque l'action du conseil citoyen en faveur de la propreté. Une fête de la propreté a été organisée le 16 septembre dernier. Plus de 600 kg de déchets ont été ramassés. Il précise : *« il faut du temps pour réussir mais j'ai l'espoir »*.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Nuisances

« Les voisins sont dérangés par des gens qui n'habitent pas ici et qui occupent la prairie. »

Vincent Maurin confirme les problématiques des nuisances nocturnes et du stationnement sauvage sur la prairie. Des mesures de répression sont prises, la police est intervenue plusieurs fois pour verbaliser. Dans le cadre du projet de réaménagement de la prairie, il est bien prévu de sécuriser

les accès pour empêcher les véhicules d'y entrer. Lorsqu'il ne sera plus possible de se garer sur la prairie, il n'y aura plus ces nuisances.

Stationnement

« Où vont se garer les voitures quand il n'y aura plus de garages et que les parkings seront pris pour les chantiers ? »

Vincent Maurin précise qu'il y aura une restructuration du stationnement après la suppression des parkings en sous-sol et une probable résidentialisation.

Maïa Ricadat (Aquitanis) rappelle que la dalle sera démolie l'année prochaine. Des rencontres avec les locataires ont eu lieu en septembre pour identifier les besoins et trouver des solutions au cas par cas avant la démolition. Il y aura une réflexion globale avec la libération des emprises au fur et à mesure des opérations.

« Des voitures brûlées depuis des mois ne sont pas enlevées. »

Vincent Maurin indique la mise en place de campagnes d'enlèvement des voitures épaves en fonction des disponibilités de la fourrière. Les agents de proximité de la mairie de quartier et de la police municipale relèvent les plaques d'immatriculation des véhicules abandonnés pour les signaler et les faire évacuer.

« Le parking relais est payant, il y a beaucoup de gens qui se garent devant chez nous et les gens qui habitent ici vont se garer loin. »

Corinne Arens-Bertrand (Bordeaux Métropole) explique que le parking relais est inaccessible en ce moment et confirme que les problèmes de stationnement dans le quartier existaient déjà avant. Ce parking relais est sous-fréquenté. Un certain nombre de personnes stationne dans le quartier plutôt que dans le parking relais. L'objectif est de le mutualiser pour qu'il soit ouvert à des habitants du quartier. La gestion du stationnement doit également favoriser le stationnement résidentiel.

Projets en cours

« Quel est cet immeuble qui se construit derrière la prairie ? »

Corinne Arens-Bertrand (Bordeaux Métropole) explique que le chantier sur les allées de Boutaut correspond aux travaux du siège de la CPAM. Cet immeuble comprendra 6 étages. A l'arrière, le secteur est protégé en lien avec l'activité de la SAFT et donc inaccessible. Il n'y aura pas d'autres constructions dans ce secteur.

« Qu'en est-il des pistes cyclables sur l'avenue de Laroque ? »

Sandie Diaz (agence Sabine Haristoy) fait part de la réflexion en cours avec notamment la mise en place du réseau express vélo. Il ne sera pas possible de circuler à vélo sur la promenade piétonne le long de la prairie ; les vélos seront sur la voirie dont la vitesse sera limitée à 30 km/h avec des plateaux ralentisseurs.

« Il y a un gros trou du côté de la résidence du Lac, qu'est-ce que c'est ? »

Karine Lacoste (Domofrance) répond que le terrain est creusé tout le long de l'avenue de Laroque pour créer des entrées devant les halls avec un aménagement paysager, des allées piétonnes et des accès pour les personnes à mobilité réduite.

Propreté

« Comment sont traités les punaises de lits et les cafards ? »

Lynda Baylaucq (Aquitanis) indique que ce problème n'est pas propre au quartier des Aubiers et qu'il est difficile de le traiter. Il existe un traitement préventif qui a lieu 2 à 3 fois par an dans toutes les résidences, parties communes et logements compris. Il n'est pas évident d'accéder à tous les logements, certains locataires s'y opposent, ce qui réduit l'efficacité du dispositif. Un traitement curatif spécifique est également proposé lorsque les parasites envahissent les logements.

CONCLUSION

Vincent Maurin remercie les personnes présentes et les invite à poursuivre la discussion autour d'un verre. Il termine son intervention avec une citation de Nelson Mandela : *« Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse »*.